

RAPPORT FINANCIER 2019

ACCESUM INC.

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL



ACCESUM INC.**À TITRE DE COMMANDITÉ POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL****Rémi Racine**

Président et chef de la direction
Behaviour Interactif
Président du conseil d'administration
Accesum inc.

Lise Aubin ²

Administratrice de sociétés

Benoît Bessette ³

Vice-président marketing, communication et stratégie
Sollio Agriculture

Me André Goyer ^{1,3}

Administrateur de sociétés

Catherine Morency ^{1,3}

Professeure titulaire – Chaire Mobilité
Polytechnique Montréal

Renée Piette ², CPA, CA, ASC

Administratrice de sociétés

Sherazad Adib ^{1,2}

Directrice principale Catalyst Inc., Québec

OBSERVATEURS DÉSIGNÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL**Raoul Cyr ²**

Directeur - Comptabilité et informations financières
Ville de Montréal

Luc Gagnon ^{1,3}

Directeur – Service de l'urbanisme et de la mobilité
Ville de Montréal

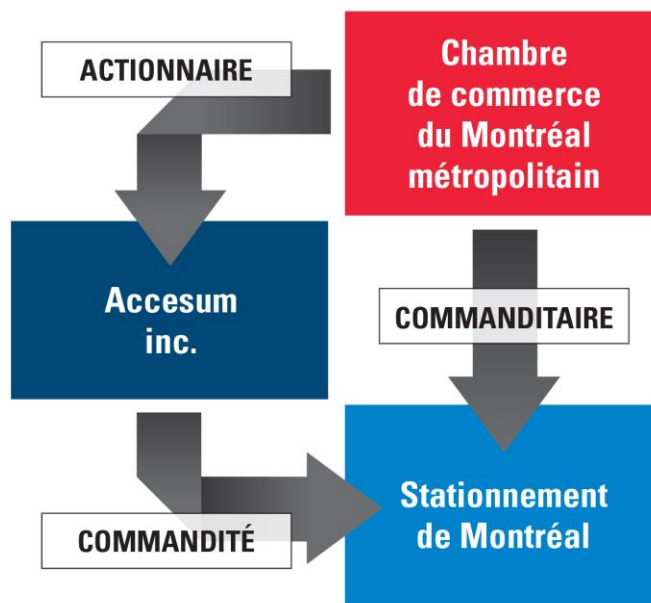
1. Comité sur la gouvernance et les ressources humaines
2. Comité finances et audit
3. Comité des communications

NOTRE MISSION


Depuis sa création en 1995, Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») est un acteur de premier plan dans le développement de solutions opérationnelles en matière de déplacement urbain. D'abord formée pour assurer la gestion optimale des stationnements municipaux tarifés, sur rue et hors rue, la Société est très tôt reconnue pour l'innovation, la mise à profit des technologies de pointe et le souci du design dans l'intégration harmonieuse de ses équipements dans l'environnement urbain.

CONNAISSEZ-VOUS ACCESUM INC.?

Stationnement de Montréal est une société en commandite formée par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Par sa nature même, la Société n'a pas de conseil d'administration. Accesum inc., son commandité, agit au nom de la Société. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, quant à elle, est le commanditaire de Stationnement de Montréal et l'actionnaire unique d'Accesum inc.



FAITS SAILLANTS 2019



69,2 M\$
REVENUS TOTAL

60,1 M\$
REVENUS SUR RUE

6,6 M\$
REVENUS HORS RUE


2,5 M\$
AUTRES REVENUS




22 930 000
TRANSACTIONS
stationnement sur rue
et hors rue par année



66,6 %
Revenus par l'application
P\$ SERVICE MOBILE



17,3 %
Revenus par
CARTE DE CRÉDIT
à la borne



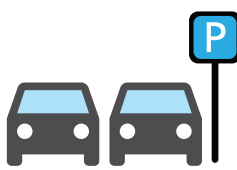
16,1 %
Revenus par
MONNAIE
en espèce




1 452
BORNES
sur rue et hors rue



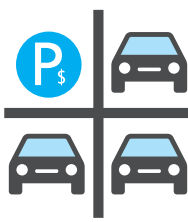
18 200
PLACES
tarifées sur rue



30
TERRAINS
de stationnement

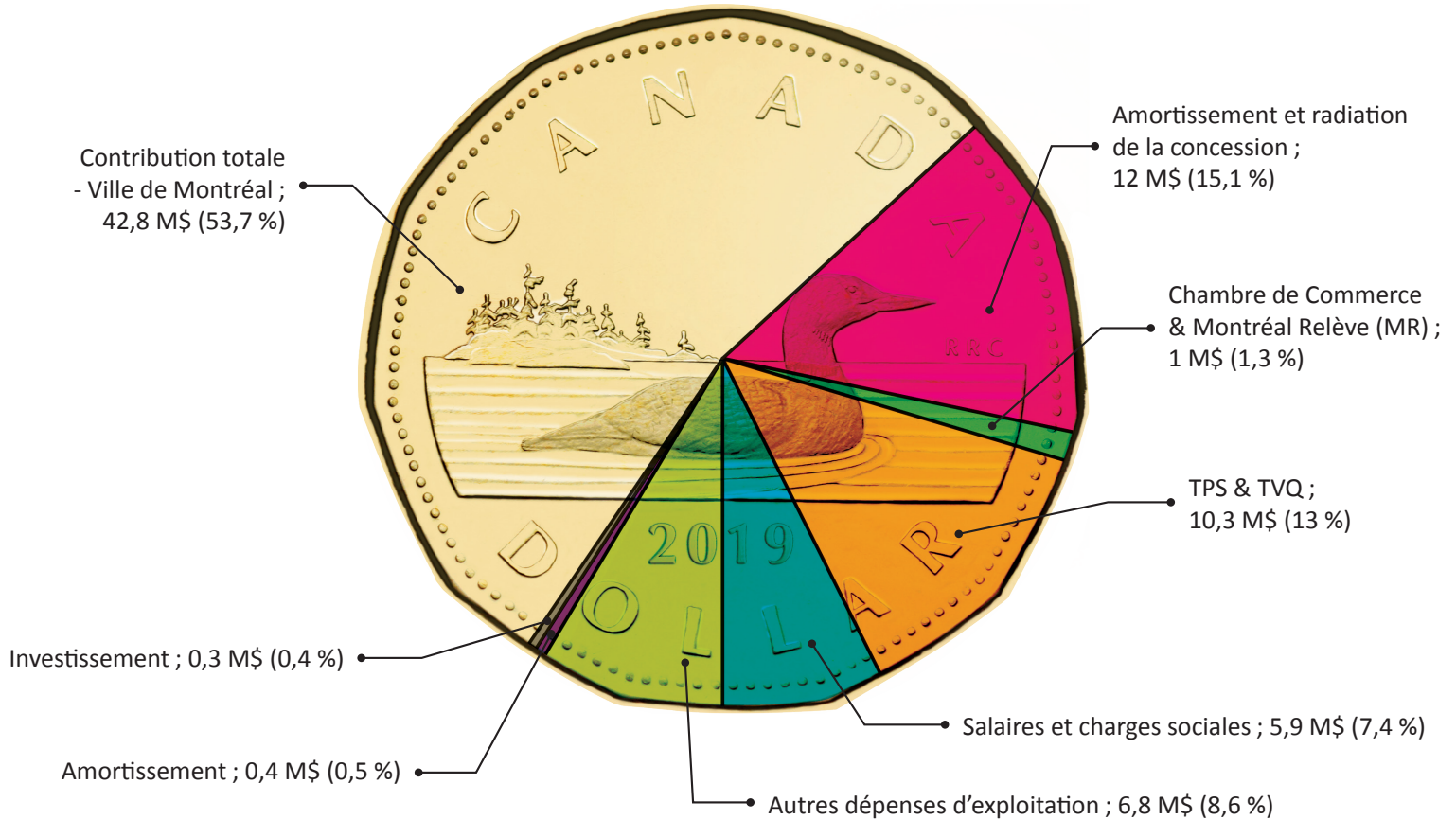


19 035
PERMIS
émis dans nos terrains

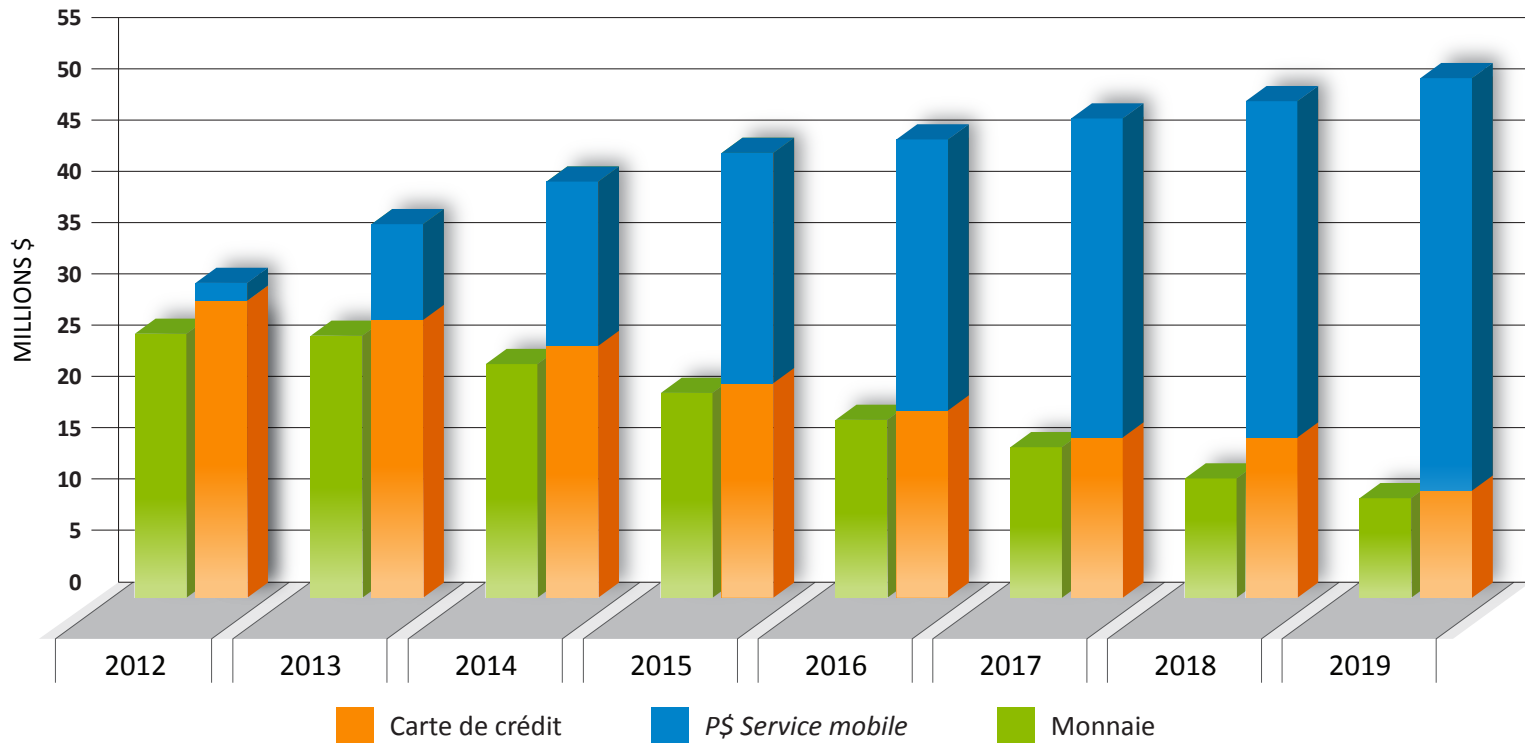


3 098
PLACES
dans nos terrains

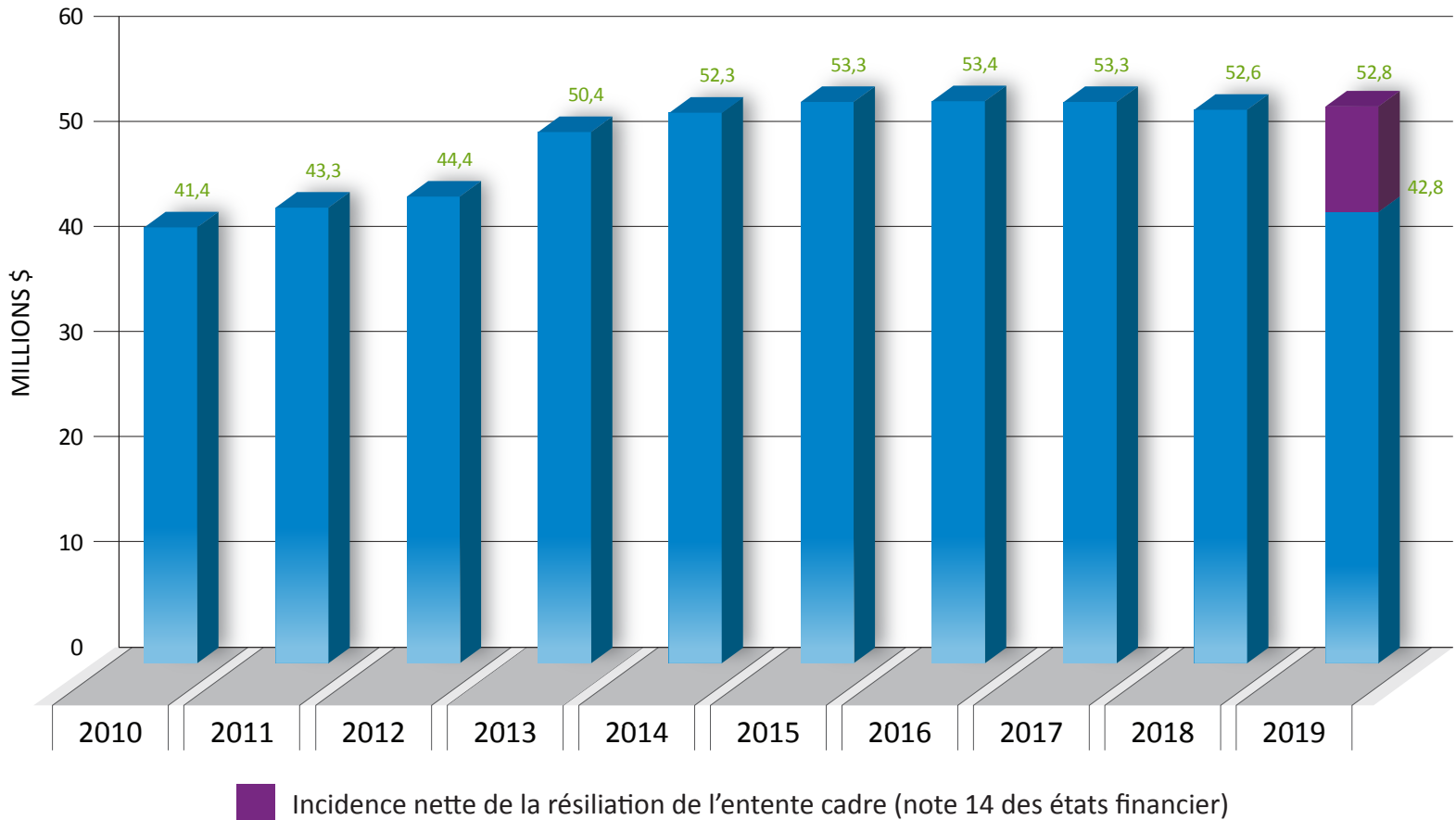
Répartition 2019 pour chaque dollar de stationnement



Évolution des revenus sur rue par mode de paiement



Évolution de la contribution à la Ville de 2010 à 2019



Les charges de l'exercice 2019 incluent la radiation de la concession exclusive, au solde de 10 000 000 \$, à la suite de la résiliation de l'entente entre la Société et la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») partage un bilan positif de l'année 2019; sa dernière année officielle d'opération avant la transition de ses activités à l'Agence de mobilité durable (l'« Agence »), une nouvelle organisation paramunicipale dont la création avait été annoncée en août 2018, faisant également suite à l'adoption de la *Politique de stationnement* de 2016.

En effet, le 16 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté une résolution visant à approuver le projet d'entente-cadre à intervenir entre l'Agence de mobilité durable et la Ville de Montréal. Ainsi, au 1^{er} janvier 2020, les activités de Société en commandite Stationnement de Montréal, de même que celles du Service d'application réglementaire de stationnement (SARS), qui relevait du Service de police de la Ville de Montréal, sont officiellement transférées à la nouvelle entité. Aucune autre activité n'est envisagée dans la Société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021.

Une nouvelle ère de gestion du stationnement et de la mobilité urbaine se pointe à l'horizon !

Une année charnière

Cette dernière année d'activité de la Société a été marquée par une participation active aux travaux de transition et de constitution de la nouvelle organisation, en collaboration avec la Ville de Montréal et son service de l'urbanisme et de la mobilité, et à la définition du périmètre de la nouvelle mission. En effet, en plus de poursuivre la gestion, l'application de la réglementation et le développement innovant du stationnement tarifé, sur rue et hors rue, sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal, la mission élargie de l'Agence comprend également l'amélioration de l'expérience client, le partage de la rue et l'occupation du domaine public, en soutenant des actions qui favorisent la mobilité urbaine.

Cette démarche incluait également la planification de l'intégration des effectifs du SARS, et de ses agents de stationnement et préposés au remorquage, au sein de l'Agence.

Afin de soutenir cette transition, la Société a également travaillé à mettre en place une nouvelle structure organisationnelle en lien avec la vision et qui permettra le déploiement de l'Agence. Elle a notamment procédé au recrutement d'employés cadres supérieurs pour combler les besoins existants et à venir. Elle a de plus mis les efforts requis pour actualiser certaines pratiques de gestion et de mobilisation et a déployé un processus de gestion de changement interne pour accompagner ses employés.

L'année 2019 a ainsi été consacrée à cette transition afin de réaliser le transfert de l'ensemble des actifs et des activités de la Société vers l'Agence.

Ce qui a été concrétisé avec succès!

Bien que ces activités aient été au cœur des priorités de l'année, il va sans dire que la Société a poursuivi la réalisation de son mandat et de ses opérations courantes.

Ainsi, la gestion du projet de mise en œuvre du plan de modernisation des bornes de paiement a suivi son cours et a nécessité l'implication active de toute l'équipe de la Société. L'adjudication du contrat à J.J. MacKay Canada Limited a été effectuée à la suite à un processus d'appel d'offres publics et, en date de ce jour, la modernisation est complétée à 99 %, incluant la réalisation de la restauration et de la modernisation des bornes de type CALE répondant à l'objectif de faire évoluer nos systèmes et technologies de perception et de surveillance. Ces équipements étant en fin de vie utile, leur restauration a permis de conserver le boîtier d'origine tout en procédant à leur modernisation, dans une optique de développement durable.

Par ailleurs, le succès de l'application *P\$ Service mobile* se confirme une fois de plus cette année : ce sont 66,6 % des revenus de stationnement qui ont été perçus par l'intermédiaire de l'application mobile; une hausse par rapport à 2018 (58,9 %) qui confirme le statut de mode de paiement privilégié du stationnement sur rue et hors rue à Montréal. Son nombre d'utilisateurs, autour de 500 000 en 2019, est toujours en croissance.

En tant que chef de file en matière de gestion et d'exploitation du stationnement municipal, la Société a par ailleurs poursuivi ses activités de maillage avec les principaux acteurs et dans les principales sphères d'innovation de son industrie, notamment par ses échanges avec l'International Parking & Mobility Institute et la Canadian Parking Association, et en participant au sommet de la mobilité durable *Movin'On*.

Toujours soucieuse d'améliorer continuellement ses pratiques de gestion, de découvrir les dernières avancées technologiques et de renforcer les liens avec des interlocuteurs chevronnés, la Société continue d'assurer une présence et une participation dans l'écosystème dans un objectif ultime d'optimiser la mobilité urbaine.

La Société maintient ses excellents résultats

En 2019, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 42,8 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, compensations et redevances. La Société a remis, depuis sa création en 1995, une somme cumulative de 844,4 millions de dollars à la Ville de Montréal incluant le versement initial de 56,8 millions de dollars et le remboursement de sa débenture.

Conformément au contrat de concession qui lui a été accordé en 1995 par la Ville de Montréal, la Société a remis la somme de 400 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et a aussi versé à l'organisme « Montréal Relève » une contribution annuelle de 600 000 \$.

Le projet de modernisation des bornes de paiement, réalisé au cours de l'année, a eu une incidence sur l'augmentation des immobilisations à hauteur de 5,7 M\$. Les charges de l'exercice 2019 incluent également la radiation de la concession exclusive, au solde de 10 M\$, à la suite de la résiliation de l'entente entre la Société et la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé.

La Société est fière des réalisations accomplies et de conclure officiellement son mandat, après 25 années d'activité, grâce à ses employés qui ont su parfaitement jumeler professionnalisme et agilité dans la démarche entreprise de transformation de l'organisation. Leur engagement a été fondamental pour assurer une adaptation de chaque instant et une transition harmonieuse, réussissant à maintenir le cap des opérations régulières et la qualité des services.

En tant que président du conseil d'administration, je tiens également personnellement à remercier tou(te)s les administrateur(trice)s qui ont su veiller à la saine gestion de la Société tout au long de ces années et qui ont joué un rôle fondamental, par leurs expertises et contributions soutenues, dans les activités de transition en 2019.

Nous ne pourrions conclure cette année 2019 sans souligner l'apport indéniable de Charles Auger à la Société au cours des dernières années.

Grâce à sa précieuse collaboration dans la transition vers l'Agence de mobilité durable, et après près de dix ans comme directeur général de Stationnement de Montréal, nous tenons à souligner les réalisations importantes réalisées sous sa direction qui ont permis d'enraciner la notoriété de la Société et de la faire rayonner.

Que l'on parle du lancement de *P\$ Service mobile* qui est maintenant un outil incontournable du quotidien de plusieurs centaines de milliers de Montréalais, des résultats positifs année après année, de la contribution à la politique de stationnement de la Ville, des multiples études et projets pilotes réalisés, ou du projet majeur de modernisation du parc de bornes de paiements, le bilan des 10 dernières années est plus que positif.

Merci pour toutes ces années de collaboration, de professionnalisme et d'engagement qui assurent aujourd'hui des fondations solides pour le nouveau chapitre qui s'amorce!

En terminant, nous souhaitons offrir nos meilleurs vœux de succès à la nouvelle Agence de mobilité durable. À la croisée des chemins entre transport et urbanisme, stationnement et mobilité, les défis seront certes multiples mais nous demeurons convaincus que cette dernière saura se tailler une place dans l'écosystème montréalais et devenir un acteur clé de la mobilité urbaine.

Rémi Racine

Rémi Racine

Président

Conseil d'administration d'Accesum Inc.

États financiers d' Accesum inc.

31 décembre 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'excédent cumulé	3
État de la situation financière.....	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-8



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration d'
Accesum inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Accesum inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Accesum inc. au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Accesum inc. conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité d'Accesum Inc. à poursuivre son exploitation sous sa forme juridique actuelle. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Accesum inc. à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Accesum inc. ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Accesum inc.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Accesum inc.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Accesum inc. à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Accesum inc. à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 26 mars 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Accesum inc.**État des résultats et de l'excédent cumulé**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Revenus		
Indemnités de Société en commandite Stationnement de Montréal	142 531	100 701
Intérêts	929	405
	143 460	101 106
Charges		
Services administratifs	126 268	84 348
Assurances	10 236	10 016
Autres	6 956	6 742
	143 460	101 106
Excédent de l'exercice	—	—
Excédent cumulé au début et à la fin	—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.
État de la situation financière
 Au 31 décembre 2019

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Actifs financiers			
Encaisse		63 753	83 810
Montant à recevoir de Société en commandite			
Stationnement de Montréal		34 960	—
Taxes à recevoir		69	8 885
Placement	4	1	1
		98 783	92 696
Passifs			
Créditeurs et charges à payer		98 683	34 245
Montant à payer à Société en commandite			
Stationnement de Montréal		—	68 179
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain		100	100
		98 783	102 524
Dette nette		—	9 828
Actifs non financiers			
Charges payées d'avance		—	9 828
Excédent cumulé		—	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

DocuSigned by:

Rémi Racine

4F211D4DA2D0487...

, président du conseil d'administration

DocuSigned by:

Lise Aubin

A55E03ED9D5D479...

, administrateur

Accesum inc.**État de la variation de la dette nette**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des charges payées d'avance	(9 828)	239
Variation de la dette nette au cours de l'exercice	(9 828)	239
Dette nette au début	9 828	9 589
Dette nette à la fin	—	9 828

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	—	—
Variation des éléments hors caisse		
Taxes à recevoir	8 816	(1 200)
Créditeurs et charges à payer	64 438	6 751
Montant à recevoir de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	(103 139)	9 212
Charges payées d'avance	9 828	(239)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(20 057)	14 524
Encaisse au début	83 810	69 286
Encaisse à la fin	63 753	83 810

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Accesum inc.
Notes complémentaires
31 décembre 2019

1. Statuts et nature des activités

Accesum inc. (la « Société »), constituée le 30 juin 1993 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain détient une participation d'un montant de 100 \$ dans la Société, laquelle est présentée à titre de passif à l'état de la situation financière.

Les incidences des éléments mentionnés à la note 6 auront des répercussions sur les activités de la Société. Aucune autre activité n'est envisagée dans la Société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués d'indemnités provenant de Société en commandite Stationnement de Montréal, au fur et à mesure que les charges sont engagées.

Placement

Le placement est comptabilisé au coût.

Actifs non financiers

La Société comptabilise les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers étant donné qu'elles peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Modifications de méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué de manière prospective la nouvelle norme comptable SP 3430 Opérations de restructuration.

Cette nouvelle norme définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations à fournir à leur sujet, par les cédants et les cessionnaires qui transfèrent et reçoivent respectivement des actifs et/ou passifs ainsi que la responsabilité des programmes ou activités auxquels ils se rattachent.

Les activités de restructuration comprennent notamment :

- a) Le regroupement d'entités ou d'activités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement;

Accesum inc.
Notes complémentaires
 31 décembre 2019

3. Modifications de méthodes comptables (suite)

- b) Le regroupement de collectivités locales;
- c) L'annexion de collectivités locales voisines ou la modification de leurs limites;
- d) Le transfert d'activités ou de programmes d'une entité à une autre;
- e) Les ententes de services partagés conclues par des collectivités locales d'une région donnée.

Les restructurations peuvent être l'initiative des entités visées ou être imposées par voie législative par un ordre de gouvernement supérieur ou par le gouvernement qui contrôle les entités en cause.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société.

4. Placement

	2019	2018
	\$	\$
Placement dans Société en commandite		
Stationnement de Montréal (une part à 1 \$)	1	1

5. Présentation du budget de la Société

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que la Société présente son budget dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé et l'état de la variation de la dette nette. Puisque la Société n'a pas préparé de budget pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2019, aucun budget n'est présenté dans les états financiers.

6. Évènement postérieur à la date des états financiers

Le 31 décembre 2019 la Ville de Montréal a résilié l'entente cadre intervenue entre elle et Société en commandite Stationnement de Montréal, dont la Société est le commandité, en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé.

Le 1^{er} janvier 2020, Société en commandite Stationnement de Montréal a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal concernant la cession de ses immobilisations ainsi qu'un contrat de cession de marques de commerce, tous deux sans considération monétaire.

La Société en commandite Stationnement de Montréal a également transféré ses activités à l'Agence de mobilité durable et lui a cédé l'ensemble de ses contrats de services ainsi que ses contrats de travail et d'entreprise en date du 1^{er} janvier 2020.

États financiers de

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATIONNEMENT DE MONTRÉAL**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
État des résultats et de l'excédent cumulé	3
État de la situation financière	4
État de la variation de la dette nette	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 16



Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres du conseil d'administration de
Société en commandite Stationnement de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats et de l'excédent cumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 14 des états financiers qui indique que, la Société a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal, effective le 1^{er} janvier 2020, concernant la cession des immobilisations. À cette même date, la Société a transféré ses activités à l'Agence de mobilité durable et lui a cédé l'ensemble de ses contrats de services ainsi que ses contrats de travail et d'entreprise. Comme l'indique la note 1, aucune autre activité n'est envisagée dans la Société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021. Par conséquent, ces éléments nous indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, le 26 mars 2020

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Michèle Galipeau, CPA auditeur, CA

Michèle Galipeau, CPA auditrice, CA
Vérificatrice générale de la Ville de Montréal

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des résultats et de l'excédent cumulé

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Budget 2019	2019	2018
Revenus			
Places tarifées sur rue	64 318 536 \$	60 058 146 \$	59 812 217 \$
Autoparcs	6 531 250	6 647 046	6 602 013
Autres revenus d'exploitation	1 829 043	2 009 502	1 858 067
Revenus d'intérêts	300 000	513 487	406 018
	<u>72 978 829</u>	<u>69 228 181</u>	<u>68 678 315</u>
Charges (note 8)			
Places tarifées sur rue	15 900 060	13 200 248	12 884 647
Autoparcs	5 975 491	6 309 961	6 359 292
Autres charges d'exploitation	437 324	438 077	396 513
Intérêts sur la dette à long terme	28 000	15 745	27 353
Autres intérêts et frais financiers	3 000	790	-
	<u>22 343 875</u>	<u>19 964 821</u>	<u>19 667 805</u>
Excédent avant compensations, redevances et incidence nette de la résiliation de l'entente	<u>50 634 954</u>	<u>49 263 360</u>	<u>49 010 510</u>
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(400 000)	(400 000)	(400 000)
Compensation et redevances – Ville de Montréal	(49 390 825)	(38 040 825)	(47 796 381)
Redevances – Fonds de développement économique	(600 000)	(600 000)	(600 000)
Incidence nette de la résiliation de l'entente cadre (note 14)	-	(10 000 000)	-
	<u>(50 390 825)</u>	<u>(49 040 825)</u>	<u>(48 796 381)</u>
Excédent de l'exercice	<u>244 129</u>	<u>222 535</u>	<u>214 129</u>
Excédent cumulé au début de l'exercice	<u>2 378 469</u>	<u>2 378 469</u>	<u>2 164 340</u>
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	<u>2 622 598 \$</u>	<u>2 601 004 \$</u>	<u>2 378 469 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL


État de la situation financière


Au 31 décembre 2019

	2019	2018
Actifs financiers		
Encaisse	33 441 915 \$	34 506 911 \$
Débiteurs	472 813	96 921
Montant à recevoir d'Accesum inc., commandité, sans intérêt ni modalités d'encaissement	–	68 179
	33 914 728	34 672 011
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	5 694 183	1 714 391
Montant à payer à Accesum inc., commandité, sans intérêt ni modalités de remboursement	34 960	–
Montant dû au Fonds de développement économique, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	300 000
Montant dû à la Ville de Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement	38 203 936	48 244 163
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sans intérêt ni modalités de remboursement	500	500 000
	43 933 579	50 758 554
Dette nette	10 018 851	16 086 543
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 5)	12 422 913	6 274 938
Concession exclusive (note 14)	–	12 000 000
Charges payées d'avance	196 942	190 074
	12 619 855	18 465 012
Droits contractuels (note 10)		
Engagements (note 11)		
Évènement postérieur à la date des états financiers (note 14)		
Excédent cumulé (note 7)	2 601 004 \$	2 378 469 \$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

Au nom du conseil,

DocuSigned by:

 _____, administrateur

4F211D4DA2D0487...
DocuSigned by:

 _____, administrateur
A55E03ED9D5D479...

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Budget 2019	2019	2018
Excédent de l'exercice	244 129 \$	222 535 \$	214 129 \$
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions	(6 834 468)	(6 949 226)	(17 813)
Dispositions	-	320 249	-
Amortissement	667 894	481 002	511 373
	(5 922 445)	(5 925 440)	707 689
Amortissement de la concession exclusive	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Radiation de la concession exclusive	-	10 000 000	-
Variation des charges payées d'avance	-	(6 868)	(45 587)
Variation de la dette nette	(3 922 445)	6 067 692	2 662 102
Dette nette au début de l'exercice	(16 086 543)	(16 086 543)	(18 748 645)
Dette nette à la fin de l'exercice	(20 008 988)\$	(10 018 851)\$	(16 086 543)\$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	222 535 \$	214 129 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	481 002	511 373
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(10 456)	-
Amortissement de la concession exclusive	2 000 000	2 000 000
Radiation de la concession exclusive	10 000 000	-
	12 693 081	2 725 502
Variation nette des éléments hors caisse (note 9)	(10 309 110)	(901 685)
	2 383 971	1 823 817
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 280 172)	(17 813)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	330 705	-
	(2 949 467)	(17 813)
Activités de financement		
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(499 500)	-
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(1 064 996)	1 806 004
Encaisse au début de l'exercice	34 506 911	32 700 907
Encaisse à la fin de l'exercice	33 441 915 \$	34 506 911 \$

Les notes afférentes aux états financiers font parties intégrantes des états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019

1. Statuts et nature des activités

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Chambre »). La Chambre a investi 500 000 \$ lors du démarrage de la Société alors qu'Accesum inc. a investi 1 \$. Ces participations sont remboursables à l'échéance de la convention entre la Société et la Ville de Montréal en 2025.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les charges de la Société, et ils n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, de revenus et de charges détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a signé une entente avec la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions. Le 31 décembre 2019, cette entente a été résiliée par la Ville de Montréal. Les incidences de cette transaction sont présentées à la note 14.

Le 16 décembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté une résolution visant à approuver le projet d'entente-cadre à intervenir entre l'Agence de mobilité durable et la Ville de Montréal pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le 1^{er} janvier 2020, la Société a transféré ses activités à l'Agence de mobilité durable (note 14).

Aucune autre activité n'est envisagée dans la Société et sa dissolution est prévue au cours de l'exercice 2021.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les principales estimations comprennent la durée de vie estimative des immobilisations corporelles.

b) Constatation des revenus

La Société comptabilise ses revenus, lesquels sont constitués de revenus liés au stationnement dans la Ville de Montréal, lorsqu'il y a une preuve évidente qu'une entente est intervenue, lorsque les services ont été rendus, lorsque le montant de la vente a été établi et déterminé et lorsque le recouvrement est considéré comme probable.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

c) Présentation des charges

La Société présente les charges de l'exercice en fonction des sources de revenus qu'elle présente à l'état des résultats et de l'excédent cumulé. L'allocation des charges entre les différentes catégories de charges présentées à l'état des résultats et de l'excédent cumulé est déterminée au prorata des revenus d'une même catégorie sur le total des revenus de l'exercice, à l'exception des charges qui sont directement attribuables à une catégorie spécifique.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Élément d'actif	Période
Améliorations locatives	Durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 et 5 ans
Bornes informatisées	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Dépréciation des actifs non financiers

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

f) Concession exclusive

La concession exclusive représente le droit d'utilisation des espaces de stationnement tarifé pour une période de 30 ans. Un amortissement linéaire sur la durée du droit d'utilisation est inscrit annuellement à titre de charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'utilisation de ces espaces.

g) Données budgétaires

L'état des résultats et de l'excédent cumulé ainsi que l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec les données budgétaires, lesquelles ont été approuvées par le conseil d'administration de la Société et présentées sur la base des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

h) Actifs non financiers

La Société comptabilise les immobilisations corporelles, la concession exclusive et les charges payées d'avance à titre d'actifs non financiers, étant donné qu'elles peuvent servir à fournir des services au cours d'exercices ultérieurs. Normalement, ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement des passifs, à moins d'être vendus.

i) Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indications contraires, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

3. Modifications de méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a appliqué de manière prospective la nouvelle norme comptable SP 3430 *Opérations de restructuration*.

Cette nouvelle norme définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations à fournir à leur sujet, par les cédants et les cessionnaires qui transfèrent et reçoivent respectivement des actifs et/ou passifs ainsi que la responsabilité des programmes ou activités auxquels ils se rattachent.

Les activités de restructuration comprennent notamment :

- a) Le regroupement d'entités ou d'activités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement;
- b) Le regroupement de collectivités locales;
- c) L'annexion de collectivités locales voisines ou la modification de leurs limites;
- d) Le transfert d'activités ou de programmes d'une entité à une autre;
- e) Les ententes de services partagés conclues par des collectivités locales d'une région donnée.

Les restructurations peuvent être l'initiative des entités visées ou être imposées par voie législative par un ordre de gouvernement supérieur ou par le gouvernement qui contrôle les entités en cause.

L'adoption de cette norme a eu une incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société ainsi que sur les informations présentées dans les notes complémentaires.

4. Facilité de crédit

Le 21 novembre 2019, la Société a reçu une quittance complète de son créancier sur sa facilité de crédit.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

5. Immobilisations corporelles

	Solde au début	Acquisitions/ augmentations	Cessions/ radiations	Solde à la fin
Coût				
Terrains de stationnement	5 318 669 \$	- \$	(320 249) \$	4 998 420 \$
Améliorations locatives	312 040	-	-	312 040
Améliorations des terrains de stationnement	351 914	1 194 008	-	1 545 922
Matériel de bureau	974 834	-	-	974 834
Bornes informatisées	22 102 315	5 714 424	(6 092 265)	21 724 474
Matériel roulant	582 564	40 794	(32 085)	591 273
Matériel et outillage	422 650	-	-	422 650
	30 064 986	6 949 226	(6 444 599)	30 569 613
Amortissement cumulé				
Améliorations locatives	199 731	33 199	-	232 930
Améliorations des terrains de stationnement	206 157	70 467	-	276 624
Matériel de bureau	465 092	213 277	-	678 369
Bornes informatisées	22 002 279	110 035	(6 092 265)	16 020 049
Matériel roulant	506 105	46 652	(32 085)	520 672
Matériel et outillage	410 684	7 372	-	418 056
	23 790 048	481 002	(6 124 350)	18 146 700
Valeur comptable nette	6 274 938 \$	6 468 224 \$	(320 249) \$	12 422 913 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2019	2018
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 402 294 \$	1 001 549 \$
Taxes de vente à payer	268 707	664 991
Revenus perçus pour d'autres arrondissements	18 777	34 472
Dépôts de garantie	4 405	13 379
	5 694 183 \$	1 714 391 \$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

7. Excédent cumulé

	2019	2018
Investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	2 601 004 \$	87 176 \$
Fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles	–	2 291 293
	2 601 004 \$	2 378 469 \$

Conformément à l'entente signée le 1^{er} janvier 1995, à l'article numéro XI, paragraphe B, la Société bénéficie d'un « fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles aux fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ». Selon l'entente, il est prévu que ce fonds augmente de 300 000 \$ annuellement.

La Société a fait des investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles pour un montant total de 6 231 264 \$ au 31 décembre 2019 (3 639 971 \$ au 31 décembre 2018). L'investissement net à même le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond à la valeur comptable nette de ces immobilisations corporelles. Le fonds de réserve pour investissements en immobilisations corporelles correspond aux montants réservés, mais encore inutilisés.

	2019	2018
Investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles au début de l'exercice	3 639 971 \$	3 639 971 \$
Montant investi au cours de l'exercice	2 591 293	–
Investissements à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles à la fin de l'exercice	6 231 264	3 639 971
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes au début de l'exercice	3 552 795	3 466 924
Amortissement de l'exercice	77 465	85 871
Amortissement cumulé des immobilisations corporelles afférentes à la fin de l'exercice	3 630 260	3 552 795
Solde de l'investissement net à même le fonds de réserve pour investissement en immobilisations corporelles	2 601 004 \$	87 176 \$

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

8. Charges par objet

	Budget 2019	2019	2018
Salaires et charges sociales	6 466 506 \$	5 927 620 \$	5 796 052 \$
Location, entretien de l'équipement et entretien des terrains	1 780 328	1 312 378	1 588 638
Publicité	402 000	59 039	212 814
Télécommunications	339 251	275 950	270 460
Fournitures	455 686	427 017	398 219
Frais bancaires, de cartes de crédit, de manipulation d'argent et de transactions	2 415 987	2 403 499	2 213 084
Honoraires pour services professionnels	953 000	739 725	505 471
Frais de développements de projets	510 000	391 381	169 875
Services opérationnels	590 990	493 253	436 802
Loyer des terrains de stationnement	3 214 577	3 298 639	2 978 799
Loyer des immeubles	376 306	330 854	392 220
Frais de gestion d'Accesum inc.	175 000	142 531	100 701
Taxes et permis	3 580 699	3 441 637	3 816 880
Autres frais	328 780	223 761	249 064
	21 589 110	19 467 284	19 129 079
Amortissement des immobilisations corporelles	723 765	481 002	511 373
Intérêts sur la dette à long terme	28 000	15 745	27 353
Autres intérêts et frais financiers	3 000	790	–
	22 343 875 \$	19 964 821 \$	19 667 805 \$

9. Variation nette des éléments hors caisse

	2019	2018
Débiteurs	(375 892)\$	115 017 \$
Montant à recevoir d'Accesum inc.	68 179	(9 212)
Créditeurs et charges à payer	310 738	(84 563)
Montant à payer à Accesum inc.	34 960	–
Montant dû au Fonds de développement économique	(300 000)	–
Montant dû à la Ville de Montréal	(10 040 227)	(877 340)
Charges payées d'avance	(6 868)	(45 587)
	(10 309 110)\$	(901 685)\$

Le coût des immobilisations impayées au 31 décembre 2019 établi à 3 669 054 \$ est retranché des créditeurs et charges à payer ainsi que des acquisitions puisqu'il n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

10. Droits contractuels

En vertu d'ententes de service, la Société s'est engagée à fournir les services de gestion des places de stationnement tarifées sur le territoire de certains arrondissements de la Ville de Montréal.

Le 1^{er} janvier 2020, la Société a transféré ses activités à l'Agence de mobilité durable et lui a cédé l'ensemble de ses contrats de services (note 14).

11. Engagements

La Société s'était engagée en vertu de propositions de location d'espaces à bureaux et industriels pour une période de 10 ans se terminant en 2022 (1 333 470 \$), de contrats d'entretien s'échelonnant jusqu'en avril 2021 (331 151 \$) et de support en lien avec ses bornes informatisées jusqu'en 2023 (1 950 600 \$).

Toutefois, le 1^{er} janvier 2020, la Société a transféré ces engagements à l'Agence de mobilité durable lorsqu'elle lui a cédé l'ensemble de ses contrats d'entreprise (note 14).

12. Régime enregistré d'épargne-retraite collectif

Au cours de l'exercice, la Société a contribué à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif (« REER collectif ») pour les employés de la Société. Cette contribution est basée sur un pourcentage de la rémunération de base et aucune autre obligation n'est assumée par l'employeur au moment de la retraite. La contribution de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 à ce régime s'est élevée à 44 094 \$ (57 457 \$ en 2018) et a été comptabilisée en charge à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

13. Transactions avec des apparentés

Les apparentés comprennent les entités comprises dans le périmètre de consolidation de la Ville de Montréal ainsi que les principaux dirigeants de ces entités, leur conjoint et les personnes à leur charge. Ils comprennent également les entités dans lesquelles les principaux dirigeants, leur conjoint et les personnes à leur charge ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, la direction générale ainsi que leurs équivalents dans les autres entités comprises dans le périmètre de consolidation de la Ville de Montréal.

Au cours de l'exercice, la Société a généré les revenus et engagé les dépenses suivantes auprès de la Ville de Montréal comptabilisés à la valeur d'échange :

	2019	2018
Revenus de service	681 870 \$	593 467 \$
Taxes municipales	3 198 315	3 549 088
Loyer de terrains de stationnement	1 298 639	978 799
Dépenses liées aux prêts d'employés de la Ville	3 020 298	3 070 634

De plus, la Société et la Ville de Montréal effectuent diverses opérations ou concluent des ententes particulières dont les résultats sont démontrés dans les notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019

14. Opération de restructuration

Incidences de l'opération de restructuration dans l'exercice courant

L'opération de restructuration prend origine le 31 décembre 2019 date à laquelle l'entente intervenue entre la Société et la Ville de Montréal en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé le 1^{er} janvier 1995, a pris fin.

L'incidence nette de la résiliation de l'entente de 10 000 000 \$ a été présentée en tant qu'élément distinct à l'état des résultats et de l'excédent cumulé. L'incidence de la transaction sur les résultats de l'exercice a été une radiation du montant résiduel de 10 000 000 \$ de la concession exclusive. De plus, conformément à l'entente du 1^{er} janvier 1995, la Société a reçu de la Ville de Montréal une pénalité de résiliation de 416 650 \$ que la Société a versée au commanditaire.

La Société a aussi remboursé 499 500 \$ du montant dû à son unique commanditaire, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Incidences de l'opération de restructuration postérieures à la date du bilan

Dans le cadre de cette restructuration, la Société a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal par lequel la Société cède à la Ville de Montréal ses immobilisations ainsi qu'un contrat de cession de marques de commerce, tous deux sans considération monétaire, en date du 1^{er} janvier 2020.

La Société a finalement transféré ses activités à l'Agence de mobilité durable et lui a cédé l'ensemble de ses contrats de services (note 10) ainsi que ses contrats de travail et d'entreprise (note 11) en date du 1^{er} janvier 2020.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal
640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3C 1L9
www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-42-3

Dépôt légal, Octobre 2021
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada